

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT DE L'YONNE

 ARRONDISSEMENT D'AVALLON

 COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 23/03/26

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
 TONNERRE**
 N° 2026 / 044

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 26

Exprimés : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel DROUVILLE, conformément à l'article à L.2122-8 du Code Général des Collectivités suivant la convocation du 16 mars 2026, transmise conformément à l'article L.2121-7 du Code Générale des Collectivités territoriales.

Étaient présents : Cédric CLECH, Anaëlle BUELLONI, Lucas IPPOLITO-SCHWAGER, Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Thomas DROULEZ, Djamila BOUFELAH, Nicolas NOËL, Gaëlle BENOIT, Benoît CHAISY, Anne-Sophie HAMON, Claude ROY, Chantal PRIEUR, Gilles BARJOU, Bahya BAILICHE, Guy ROY, Marie-Laure BOIZOT, David ROSENBLUM, Jeanine CALCIO GAUDINO, Michel DROUVILLE, Mathilde PEDROT, Vincent THOMAS, Nadège LALLEMAND, Benoit BROUSSEAU, Anne SANCHEZ, Paul HUTTEAU d'ORIGNY.

Absents représentés : Sylviane TOULON.

Absents excusés : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Djamila BOUFELAH.

Nomenclature @CTES : Institutions et vie politique / Election exécutif

ADMINISTRATION GENERALE

ELECTION DU MAIRE

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
- Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
- Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins :	27
Nombre de bulletins blancs ou nul :	1 blanc
Majorité absolue :	14

A obtenu :

M. Cédric CLECH : 26 (vingt-six) voix

M. Cédric CLECH, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.



Pour extrait conforme,
 Cédric CLECH
 Maire